CSP METZ

AUDIENCE DDSP 57

Le bureau départemental 57 a été reçu par Monsieur KLEIN, DDSP57.

A cette occasion, les difficultés du GAJ Nuit ont pu être évoquées.

Monsieur le DDDSP57 s'est engagé à :

. dissocier totalement le GAJ Nuit du SDN, notamment dans les prévisions de congés.

. que la synthèse des événements marquants ne soit plus rédigée par le GAJ Nuit même en l'absence du SDN.

. d'organiser une réunion de travail avec le GAJ Nuit pour préciser les modalités d'exécution de la NDS16/2022 quant aux auditions des effectifs de PM lors de mise à disposition de personnes interpellées.

Le Bureau Départemental constate que ses revendications ont trouvé une oreille attentive et que les collègues du GAJ Nuit pourront bénéficier de meilleures conditions de travail en attendant d'être renforcé.

Bureau départemental 57, le 25/03/2022

ALLIANCE
POLICE NATIONALE